Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 19 (1931)

Heft: 347

Artikel: Notes et informations : la situation des enfants illégitimes à Lausanne

Autor: Cornaz, M. L.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-260155

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

lvement Fémin

DIRECTION ET RÉDACTION

Mⁿ• Emilie GOURD, Crêts de Pregny

ADMINISTRATION

Mi* Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest
Compte de Chèques postaux I. 943
es articles signés n'engagent que leurs auteurs

ORGANE OFFICIEL

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS SUISSE..... Fr. 5. SUISSE..... Fr. 5.— ÉTRANGER. » 8.—

La ligne ou son espace 40 centimes 0.25 Réductions p. annonces répétées

ANNONCES

Comment faire, dites-vous, pour s'abonner au Mouvement Féministe?

Tout simplement verser dans un bureau de poste à notre compte de chèques postaux, Genève I. 943, le montant de l'abonnement en indiquant lisiblement le nom et l'adresse de l'expéditeur, L'abonnement ne coûte que 5 tr. par an, mais le journal nous revient à 6 fr.. et nombreux sont nos abonnés aui comblent cette différence sans y être obligés.

"Miss Switzerland"

Le scandale causé par l'annonce de ce concours de beauté a été bref, mais il a été grand. Espérons qu'il sera profitable.

Non pas que nous pensions, comme certains, que ces mœurs soient bonnes pour d'autres pays, mais pas pour le nôtre, et que ce soit seulement contre l'introduction « dans nos paisibles vallées alpestres » de méthodes que l'on pense avoir suffisamment stigmatisées en les traitant d'« américaines », qu'il faille uniquement s'élever. Non. Les conditions dans lesquelles se font ces concours sont un danger général, contre lequel les forces saines de parfout se doivent de s'unir. On a lu dans la grande presse, comme dans les communiqués spéciaux des organisations de protection de la jeune fille, les résultats lamentables ou tragiques du dernier concours de beauté international: Miss Allemagne, rapatriée par son consul; Miss Pologne, disparue sans laisser de trace, sans doute dans quelque traquenard de traite des blanches; Miss Russie, mise en prison sur la demande de ses créanciers, et libérée seulement au moyen d'une collecte; Miss Mexique, assassinant son mari; Miss Grande-Bretagne, emprisonnée pour vols à l'étalage dont seul, assurait publiquement son père, ce déracinement complet avait pu donner l'idée à une brave petite fille; etc., etc. Mais ce que l'on sait moins, sans doute, ce sont les conditions dans lesquelles s'opère ce concours, et que nous tenons de source sùre, en ce qui concerne Miss Switzerland: land:

A la date du 9 janvier dernier, donc une semaine déjà avant la date fixée pour le con-cours, 70 jeunes filles étaient inscrites, dont 12 avaient été provisoirement acceptées. cours, 70 jeunes filles etaient inscrites, doint 12 avaient été provisoirement acceptées. Celles-ci devaient se présenter toutes nues devant le jury et se soumettre à tous les attouchements auxquels ces messieurs jugeraient bon de se livrer pour toiser au centimètre la beauté des concurrentes. Cette première cérémonie devait être suivie d'une exposition publique (mis alors nas dans le même costume. blique (mais alors pas dans le même costume, ou plutôt la même absence de costume, nous le supposons, car il y aurait eu atteinte aux règlements de police en usage), au cours de laquelle le jugement du jury devait être définitivement ratifié.

Nous aimons à croire que, si ces détails lui avaient été connus, certain collaborateur, que l'on nous assure être une femme, d'un de nos plus grands quotidiens romands n'aurait pas traité cette affaire du même ton badin parfaitement déplaisant. Car ce n'est pas le lieu ici de faire de l'esprit, ou de croire en faire, mais c'est bien le lieu de protester énergiquement et de demander que ne se renouvelle plus pareil scandale. C'est ce que l'on a fait de différents côtés, et en Suisse allemande notamment, par l'intermédiaire du Comité national contre la traite des femmes, des Associations zurichoises pour la moralité publique, de la Ligue suisse des Femmes catholiques, des deux Sociétés suisses d'utilité publique, etc. En Suisse romande, le gretot a été attaché, croyons-nous, par le Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale, qui a, Nous aimons à croire que, si ces détails lui lité publique, etc. En Suisse romande, le grelot à été attaché, croyons-nous, par le Cartel
genevois d'Hygiène sociale et morale, qui a,
d'une part, nanti de la chose le Bureau International des Amies de la Jeune Fille, et,
d'autre part, passé à la presse cantonale un
simple communiqué de protestation, dont le
retentissement a été extraordinaire, et dans
tous les milieux, aussi bien parmi ceux qui
s'occupent de moralité publique, que dans
ceux du Palais, ou auprès de chauffeurs de
taxis. Enfin, les Société féminines du canton
de Neuchâtel se sont toutes groupées pour
appuyer le message d'avertissement à la jeunesse des Amies de la Jeune Fille.

Le Comité initiateur de toute cette affaire
— et dans la liste des membres duquel on
avait, nous a-t-il été dit, incorporé des noms
d'artistes et de littérateurs connus, sans consultation préalable — ce Comité a-t-il été
surpris et inquiété par cette levée de boucliers? En tout cas il a estimé plus sage de

surseoir au fameux concours, et d'annoncer que celui-ci serait remis à l'an prochain. Nous préférerions qu'il eût déclaré y renon-cer définitivement. Mais ce que les orga-nisateurs n'ont pas eu la sagesse de faire d'eux-mêmes pourrait sans doute être obteau par une action coordonnée de toutes les forces saines, qui s'exercerait dès maintenant. Puispar une action coordonnée de toutes les forces saines, qui s'exercerait dès maintenant. Puis-que un répit nous est ainsi donné pour nous organiser, profitons-en. Qui prend la tête du mouvement?...

E. GD.

TRIBUNE LIBRE

Nous avons entendu, ces derniers temps,

Nous avons entendu, ces derniers temps, cette question:

— Le Mouvement défend ceci, le Mouvement croît cela... Je ne suis pas du même avis. Si je vous l'écrivais, inséreriez-vous ma lettre?...

— Mais chère Madame, mais cher Monsieur, mais chère Madame, mais che de tout cœur. Et en vous remerciant chaudement par dessus le marché. Car nous ne prétendons nullement détenir plus que viq que ce soit la vérité, et comme nous savons que celle-ci jaillit souvent des échanges d'idées, nous serons trop heureuse d'accueillir toute opinion sincère, sédes échanges d'idées, nous serons trop heureuse d'accueillir toute opinion sincère, sérieusement motivée, basée sur des faits précis, et courloisement exprimée. Nous estimons, en effet, que notre journal ne pourra que gagner à des manifestations qui, tout en respectant pleinement la liberté de pensée de vie, et à faire véritablement de lui la voix et l'organe des féministes suisses.

LA RÉDACTION.

Lire en 2me page:
M. F.: In Memoriam.
V. DELACHAUX: Promotion de la femme.

En 3me et 4me pages:

En 3me et 4me pages:

Dr J. UlLMAN-Goldberg: La chimie dans la vie de tous les jours.

E. On: Le départ de Dame Rachel Crowdy. (Avec portrait.)

Correspondance.

En feuilleton:

J. VUILLIOMENET: Portraits de femmes: George Eliot.
M.-L. Preis: Les femmes et les livres. Thérèse Casewitz

Th. Casewitz: Le cœur en peine. (Fragments.)

Notes et Informations

La situation des enfants illégitimes à Lausanne 1

Dans la ville de Lausanne, 9 % en moyenne des naissances sont des naissances illégitimes:

haissances sont des naissances integrumes: 11 % en 1913 (164 sur un total de 1542 naiss.) 12 % en 1914 (186 sur un total de 1597 naiss.) 10 % en 1919 (131 sur un total de 1344 naiss.) 9 % en 1921 (154 sur un total de 1740 naiss.) 7,5 % en 1926 (122 sur un total de 1660 naiss).

On constate donc une légère augmentation en On constate donc une legere augmentation en 1914, puis une diminution progressive; il faut l'attribuer moins à une diminution des rapports extra-conjugaux et des unions libres qu'à un usage plus fréquent des moyens anti-conceptionnels et de l'avortement.

La mère de l'enfant.

Presque la moitié de ces mères non mariées habitent le canton et ne sont venues à Lausanne que pour leur accouchement. De quel milieu



viennent-elles? Le tableau suivant indique d'une

manière générale	que	lle	est	le	ur	profession:					
Sans profession	Squarra	200	Section 1	Diece.		4000		197	33	0/0	
Domestiques .								185	31	0/0	
Ouvrières								142	24	0/0	
Employées								28	5	0/0	
Sommelières et f:	illes	de	sa	lle				19	4	0/0	
Institutrices, gou											
res, artistes, éti	ıdiaı	ntes	(ét	ra	ngè	ere	s)	16	3	0/0	

587 100 %

La majorité d'entre elles sont sans profession déterminée, parce que encore très jeunes, sortant à peine de l'école, ou tenant le ménage de leurs a peine de l'ecole, ou tenant le menage de teurs parents, ou encore parce que appartenant à un milieu un peu plus aisé. Les domestiques for-ment aussi une classe importante: femmes de chambre, cuisinières chez des particuliers mais le plus souvent dans des hôtels ou des restaurants, beaucoup en contact avec des portiers, des employés, ou dans des petits cafés avec des habi-tués de mauvaises mœurs. Enfin, il y a les outues de mauvaises medirs. Enin, il y a les ou-vrières, qui constituent presque le quart des mères des enfants illégitimes. Les femmes de situation sociale plus élevée, telles que gouver-nantes, institutrices, artistes ou étudiantes (ces dernières Russes ou Polonaises), forment une mi-

norité. L'âge de la mère est très variable: on rencontre des jeunes mères de 15 ans, comme de plus âgées et jusqu'à 40 ans. Elles se répartissent dans les proportions suivantes:

18 ans et moins	50	10 %	(15 ans:	2
			16 ans:	6
			17 ans:	15
			18 ans:	27
				50.)
de 18 à 20 ans	108	20 %		,
de 20 à 25 ans	220	45 %		
25 ans et plus	126	25 %	(25 à 30 ans:	77
		,	30 à 35 ans:	30
			35 à 40 ans:	17
a dis			40 et plus:	2
				126)

On a vu que la majorité de ces femmes sont domestiques, on ne sera donc pas étonné que 72 % des naissances ait lieu à la Maternité (67 %) ou dans les cliniques (5 %).

Le statut de l'enfant illégitime

Dès leur naissance, les enfants illégitimes se divisent en différentes catégories suivant leur

divisent en differentes categories suivain teu situation vis-a-vis de leur père:

1. Il y a d'abord ceux qui sont légitimés par le mariage de leur parents, mariage qui a lieu immédiatement après la naissance, ou quelques mois et même quelques années plus tard; la reconnaissance de l'enfant par son père précède sa légitimation, soit que ce dernier vienne lui-même annoncer son enfant à l'Etat civil au mo-ment de la naissance, soit qu'il le reconnaisse au cours de la première année devant l'officier

Miss Mabel CLARKSON Juge de Paix, Maire de la Ville de Norwich.

L'une des neuf femmes maires en fonction cette année en Grande-Bretagne.

C'est la deuxième fois que la ville de Norwich se donne un maire féminin, la

première élection d'une femme à cette charge datant de 1923. Depuis lors, d'autres grandes villes ont suivi cet exemple, notamment Liverpool et Manchester.

d'Etat civil ou le Juge de Paix. (Nous n'avons d'Etat civil ou le Juge de Paix. (Nous n'avons rencontré que deux exceptions où la reconnaiss-sance eut lieu 5 et 14 ans après la naissance de Penfant). C'est évidemment le cas le plus favorable pour l'enfant, il a une famille et rien ne le distingue plus de l'enfant légitime. C'est le cas pour 14 % seulement du total des naissances illégitimes.

2. Cas où l'enfant a été reconnu volontairement par son père, mais sans qu'il épouse la mère dans la suite; il reconnaît l'enfant à sa naissance et vient lui-mème le déclarer à l'Etat civil, ou la reconnaissance se fait plus tard devant le Juge de Paix (ce qui est rare), l'officier d'État civil, ou par acte authentique. L'enfant prend le nom et acquiert le droit de cité de son père, celui-ct aura envers lui tous les devoirs d'un père, au-cune pension n'est généralement fixée, mais il doit subvenir à l'entretien de son enfant. Dans quelle mesure le fait-il? Il n'est malheureusement pas possible de le vérifier. Cette solution se pré-sente pour 17 % des naissances illégitimes. C'est donc en tout à peine un tiers des enfants

illégitimes qui sont reconnus par leurs pères. En 1919, cette proportion tombe à 1/5; il faut sans doute l'attribuer au fait que beaucoup de pères d'enfants illégitimes étaient alors des internés français ou belges, ayant eux-mêmes une famille dans leur pays, et ne se-souciant pas des enfants qu'ils pouvaient avoir en Suisse.

dans teun pays, et ne sessoutant pas uce straines qu'ils pouvaient avoir en Suisse.

3. Une troisième catégorie est celle des enfants tégitimés par le mariage de leur mère, ainsi que l'indique l'inscription au registre des naissances, mariage de la mère et non des parents, car dans ce cas, la reconnaissance n'est pas manifestement exprimée, elle se sous-entend du fait que l'enfant est légitimé, et par conséquent acquiert l'état-civil du mari de sa mère.

Cette légitimation, quoique non prévue par la loi, est relativement assez fréquente, puisqu'elle a lieu dans 12 % des cas. On ne demande pas au père de l'enfant d'établir sa paternité, et à moins de preuves du contraire, l'enfant est légitimé; le mari de la mère devient ainsi le père légal de l'enfant.

L'enfant avant statut

L'enfant avant statut

Si l'enfant ne peut vivre avec sa mère, soit qu'elle ne se marie pas, n'ait pas de foyer, soit qu'on ne veuille pas la recevoir dans le sien, ou encore qu'elle travaille, il peut être reçu dans une pouponnière; il y reste jusqu'à l'âge d'un an, puis, le plus souvent, il est placé à la campagne par les soins de sa mère, de la commune d'origine ou du Département de l'Intérieur; d'autres vont chez leurs grands-parents, chez une tante, quelques-uns sont repris par leur mère, ou encore placées dans différentes institutions. (Exemple de quelques enfants sortis de la Pouponnière de Lausanne:



¹ Nous extrayons ces fragments d'un travail de diplôme de l'Ecole d'Etudes sociales de Genève, présenté par M³ M.-L. Cornaz, et préparé avec le concours du Secrétariat du Cartel romand H.S.M. Ce travail a paru in extenso dans la Revue saisse d'hygène (1930), et on peut se le procurer, en tirage à part, au Secrétariat du Cartel romand, Grand Pont, 2, Lausanne. (Réd.)

QUELQUES FIGURES DE FÉMINISTES SUISSES



Mile R. GOTTISHEIM (Bâle)

Présidente de l'Union suisse des Institutrices, membre du Synode de l'Eglise réformée de Bâle.

(Voir article ci-dessous)



Mile A. L. GRUTTER (Berne)

Présidente de l'Association bernoise pour le Suffrage féminin ; trésorière de l'Association suisse pour le Suffrage, professeur à l'Ecole secondaire de Jeunes Filles de Monbijou.

Cliché Schw. Frauenblats



(Cliché Mouvement Féministe)

MIIe Elisa SERMENT

Ancienne présidente de l'Union des Femmes de Lausanne, Présidente de la Commission d'éducation de l'Alliance de Sociétés féminines suisses, Membre du Synode de l'Eglise libre du Canton de Vaud, etc., etc. qui vient d'accepter de faire partie du Comité de notre journal.

nombre d'enfants repris par leur mère .
nombre d'enfants chez des grands-parents
ou chez une tante .
nombre d'enfants placés à la campagne .
nombre d'enfants placés dans différentes
iastilutions .

A la Pouponnière, la pension de l'enfant est payée par sa mère, ou sa commune d'origine; il est très rare que le père contribue à son entretien, aucune convention ou jugement n'étant encore intervenu.

IN MEMORIAM

Mlle Fauny Guillermet

C'est avec regret que nous avons appris le décès survenu à Genève, le 16 janvier, de M^{lle} Fanny Guillermet, qui fut, il y a une trentaine d'années, une féministe ardente, mais dont l'action s'exerça surtout hors cadres. Elle avait pourtant été un des membres fondateurs de l'Union des Femmes de Genève, mais soutenant une taction d'ifférente de selle de cetta Accordificate tique différente de celle de cette Association, lorsque fut discutée en 1908-1909 la question du suffrage ecclésiastique féminin, elle s'en sépara dès cette date. Elle n'en continua pas mo'ns à défendre les idées féministes, soit dans le Signal, à la rédaction duquel elle appartint pendant bien des années, soit dans la Gazette de Lansanne, dont elle fut pendant longtemps une collaborativice régulière. Enfin, elle publia en 1919-1920 une série de brochures suffragistes dont il a été question ici même: Le Frein, Un peu de logiue, Des arguments, s.v.p.

Mle Guillermet, qui, par carrière, était une

institutrice, a aussi mis au service de la jeunesse et de l'enfance ses dons d'écrivain. On lui doit, en effet, différentes comédies et histoires pour en effet, différentes comédies et histoires pour la jeunesse, et la traduction de plusieurs des romans de Jack London. Elle a aussi dirigé pendant un certain temps une petite revue très appréciée: Pour tous, et un supplément de la Gazette de Lausanne: Pages illustrées, se faisant ainsi connaître et aimer par de nombreux lecteurs à travers la Suisse romande.

Mlle A. Christinet

qui vient de mourir à Genève, à l'âge de 73 ans fut aussi une féministe copyain: ue et une éducatrice. Son don pédagogique inné, ses relations d'amitié avec M¹e Marie Brechbühl, l'incomparable fondatrice de cette école d'enfarrie que tout Genève connaît et pratique, la poussèrent à renoncer à son métier de l'ingère, et à ouvrir une maison où elle reçut en pension plu-sieurs générations d'eñfants, les uns orphelins ou placés par l'Assistance publique, les autres appartenant à des familles qui ne pouvaient mo-mentanément pas s'occuper d'eux. L'œuvre des Petites Familles qui fonctionne avec tant de succès en France et dans certaines régions de la Suisse romande, elle la réalisa ainsi à elle toute seule, avec un dévouement tout maternel et exerçant une influence profonde sur béaucoup de ceux

qui ont vécu chez elle leurs années d'enfance.

On lui doit aussi une activité très directe en faveur de la Croix-Bleue et de l'Espoir, dans le village du Grand-Saconnex où elle habitait.

Notre journal, dont elle fut une lectrice assidue, tenait à saluer ici respectueusement sa mé-

Le pastorat féminin à Bâle et dans les Grisons

Nous avons appris avec le plus vif intérêt qu'au moment où paraîtront ces lignes, le Synode de l'Eglise protestante bàloise discutera la proposition qui lui a été faite par un de ses membres, Mile Rosa Göttisheim, d'admettre les femmes au pastorat intégral. Inutile de dire tous les vœux que nous formons pour le succès de cette réforme si importante à tous les égards, et dont l'application depuis une année à Genève (où Mile Dottrens-Bard, pasteur auxiliaire, fonctionne comme chapelain de l'hôpital) n'a donné que les meilleurs résultats.

Dans le canton des Grisons, cette question Dans le canton des Grisons, cette question, toujours plus ou moins latente, reprend de l'actualité, pour une raison majeure: la pènurie de pasteurs. Alors... il semble indiqué d'appeler les femmes à la rescousse. Nous aimerions mieux, il va sans dire, que ce soit pour motif d'équité, ou en recomaissance des qualités spéciales que les femmes peuvent apporter à l'exercice du ministère. Mais n'est-ce pas aussi notre tâche de répondre: Présentes, partout où l'on a besoin de nous, prouvant ainsi la valeur de notre féminisme?

Ce n'est pas le succès qui compte, c'est

Pourésy.

Promotion de la femme

Un livre très captivant 1, qui traite d'abord des tendances invariables de la femme, ensuite des tendances invariables de la femme, ensuite des changements apportés à sa situation par divers facteurs: carrières nouvelles, désertion du foyer, modes, sports, imitation de types étrangers, etc. L'auteur étudie ensuite l'influence sur la famille de la transformation de l'outillage domestique, de l'existence plus coûteuse, du relàchement des liens familiaux, de l'attrait du célibat, etc. Des pages du plus grand intérêt traitent des modifications de la pensée féminine, de son activité et de son pensée féminine, de son activité et de son

Beaucoup d'observations justes et fines, avec ici où là quelque fatras qui n'enlève rien, du reste, à la bonne tenue littéraire du beau reste, à la bonne tenue littéraire du beau livre de M. Romier. Opposition entre l'homme, qui ne fait rien que poussé par son imagi-nation, et qui incline sans cesse à corriger ou à refaire l'œuvre d'autrui, et la femme qui médite, consomme, approuve, aime, déteste ou imite, mais ne songe pas à refaire une œuvre

imite, mais ne songe pas a retaire une œuvie qui lui déplait.

Seule, la femme a les réflexes de la vraie charité, mais seul l'homme connait la véritable amitié. Nous, femmes, n'avons pas l'esprit porté vers la spéculation désintéressée, et encore moins vers le risque inutile, et on en exceptu que pous ne saurjons créer. Or. a conclu que nous ne saurions créer. Or, écrit M. Romier, la femme a créé l'amour, que l'homme, s'il était maître, eut laissé à

¹ Lucien Romier: Promotion de la femme. Li-brairie Hachette, Paris. Prix: 12 fr. français.

PORTRAITS DE FEMMES

Georges Eliot (1819-1880)

Une des âmes de femmes les plus puissantes et les plus nobles que le puissantes et, siècle ait produites. J. Darmesteter.

Il y a cinquante ans, mourait la plus célèbre romancière anglaise de son temps; sa gloire, comme celle des sœurs Brontë, connait de nos jours le renouveau des sympathies ferventes et des curiosités plus ou moins littéraires.

On peut ne pas goûter beaucoup les «vies romancées», cette façon irrespectueuse des littérateurs d'aujourd'hui d'envahir le jardin secret d'illustres morts et d'en piétiner les plate-bandes, tout en prétendant ressusciter des cœurs d'autrefois et leurs plus intimes réactions. Cependant, la Vie de George Eliot, par Emilie et Georges Romieu¹, se lit avec un très grand plaisir et presque pas d'arrière-pensées quant à la vérité de l'héroîne. C'est un nouveau livre à ajouter à la liste déjà longue des ouvrages inspirés par George Eliot, une étude clairvoyante, mais toute imprégnée une étude clairvoyante, mais toute imprégnée d'une sympathie que l'on regrette de ne pas toujours rencontrer ailleurs.

toujours rencontrer auteurs.

Il faut avouer que la vie ondoyante de la romancière anglaise, ses faiblesses, de pécheresse vertueuse, ses graves erreurs de jugement et ses fréquentes maladresses peuvent

¹ Collection des Vies des hommes illustres. Editions de la N. R. F., 1930. Chez Gallimard, 43, rue de Beaune, Paris. Prix: 15 fr. français.

dérouter biographes et lecteurs. Mais, en revanche, quelle élévation morale presque toujours, quelle ardeur, quelle vie intense, quelle intelligence chez cette femme de génie! Et quelles merveilles littéraires que ses trois meilleurs livres: Adam Bede, le Moulin sur la Floss et Silas Marner! Elle ne fera rien de mieux que cette trilogie rustique où, dans des paysages exquis aux teintes d'aquarelles, évoluent des types d'habitudes primitives, mais de conscience éclairée, le rude Adam, la douce Dinah ou le tisserand Silas, — ou d'attachantes créatures, telle la pauvre petite alouette-pécheresse, la ravissante Hetty, — ou l'immortelle Mrs. Poyser, la fermière aux propos d'une causticité si savoureuse. Aussi longtemps que George Eliot a exploité le filon villageois, a peint les paysans et les artisans, si bien connus d'elle pour avoir vécu toute son enfance dans la campagne du Warwickshire, en compagnie de gens leur ressemblant comme des frères, elle a fait œuvre géniale. Dès qu'elle s'éloignera de cette source d'inspiration, elle deviendra ennuyeuse et prêcheuse. dérouter biographes et lecteurs. Mais, en re-

cheuse.

Le Moulin sur la Floss, du moins dans ses preiniers chapitres, est le cadre où nous pouvons placer, sans risque de nous tromper, l'enfance de la romancière. Sa Maggie babilarde, turbulente, raisonneuse, dominée et en trainée par les élans d'un cœur tempétueux et révolté contre l'injustice; cette fillette indomptable qui tient tête à toute autorité, fûtce même celle si sévère des trois fameuses tantes du côté maternel; cette exquise petite bête sauvage et déchainée, puérilement affa-

de tendresse compréhensive: c'est Mar Ann Evans, la future George Eliot. Plus tard, jeune fille sérieuse et pieuse, elle tient le ménage de son père veuf, et les études de tout genre alternent avec la cuisine et les confitu-res. Comme Rousseau qu'elle admire, comme George Sand à qui elle ressemblera tant, elle se sent l'âme prolétarienne, « inclinée vers la glèbe et ceux qui peinent sur elle ». Elle veut sa part de joie et écrit à vingt-deux ans: « Je sa part de joie et écrit à vingt-deux ans: « Je suis de plus en plus convaincue que trouver le bonheur est un devoir. » Comme l'Hedda d'Ibsen, son rève pourrait bien être de peser sur une destinée. Vivre sa vie, pour cette créatude de passion, c'était évidenment aimer et être payée de retour.

Deux amours malheureux, et voici la trentaine. Dans les bureaux de la Westminster

Deux amours malheureux, et voici la tren-taine. Dans les bureaux de la Westminster Review, Mary-Ann travaille dix-huit heures par jour comme secrétaire de rédaction char-gée en outre et très souvent d'écrire l'article de fond. Féministe, elle l'était; « elle désirait lutter contre l'injustice du sort des femmes, mais elle détestait l'idée d'une femme mas-

culine. »

Avec les années, le cœur de la jeune femme s'ouvre de plus en plus en une éclosion passionnée de sa nature généreuse. « Ce besoin d'être aimée, de tenir un cœur d'homme entre ses mains, avait chez elle l'àpreté particulière qu'il prend souvent chez les femmes laides », remarque finement Arvède Barine ¹. Ne perdons pas de vue cette fringale amoureuse si nous voulons comprendre la vie sen-

¹ Arvède Barine. Portraits de femmes. Epuisé.

timentale de l'écrivain. Si Mary-Ann a plus tard souffert de la hargne de ses compa-triotes, si après sa mort, et de nos jours en-core, elle demeure la victime de ceux qui core, elle demeure la victime de ceux qui s'obstinent à qualifier de péchés, ou plus simplement de fautes, ce qui ne fut jamais qu'erreurs de femme généreuse; si péché il y eut, il faut avouer qu'on ne vit jamais pécheresse aussi vertueuse! Son apparence l'avait fait prendre pour la femme forte et sans faiblesse. On n'en fut que plus déçu et plus déconcerté quand la tempête entraina loin des chemins battus cette étonnante femme déjà presque quadragénaire, mais au cœur agité par ses vingt ans non assouvis.

battus cette étonnante femme déjà presque quadragénaire, mais au cœur agité par ses vingt ans non assouvis.

Grosse tête, gros traits accentués, nez fort et lèvres épaisses, profil chevalin, corps amaigri et sans grâce, mine sérieuse à l'excès, esprit lourdement cultivé, penché sur des études n'ayant rien de folâtre, ayant tout lu et tout retenu, sachant les philosophies et les mathématiques, le latin, le grec, l'hébreu, l'allemand, le français et l'italien, se délassant en lisant l'Hiade dans le texte original, pas rès spirituelle, toujours guindée, elle eut toujours le langage «élaboré», parlait comme un livre, écrivait des lettres assez ennuyeuses, et paraissait le sérieux fait femme. Mais si on l'aimait, on la trouvait belle, a-t-on écrit. En réalité: « cerveau puissant dans un être faible et craintif, impressionnable et passionné, nerveux et fragile», a écrit Arvède Barine. Ainsi désarmée, la pauvre Mary-Ann se prit soudain à penser et à agir en opposition à la formidable convention morale de l'époque victorienne. Elle a perdu la foi de